

Journal de mission en Turquie

14-18 avril 2025

par Antonio Fraticelli

Avocat au barreau de Bologne

Membre du Bureau de l'OIAD

Cet article est un bref journal de ma mission d'observateur international en Turquie au cours de la troisième semaine d'avril 2025. Il s'agit de ma douzième mission en Turquie depuis novembre 2021.

Cette mission a été particulièrement intense et significative par son contenu, les expériences vécues, les rencontres faites et les émotions ressenties. Elle s'est distinguée des précédentes, même si celles-ci avaient également été riches en moments importants et significatifs.

Rencontres avec le président du Barreau d'Istanbul

J'ai rencontré à plusieurs reprises le président du Barreau d'Istanbul, le professeur İbrahim Özden Kaboğlu. Notre première rencontre, très cordiale et privée, a eu lieu le 14 avril, suivie d'une réunion avec une délégation d'observateurs internationaux venus de différents pays (notamment de France et des Pays-Bas) le 17 avril. Au cours de ces rencontres, qui se sont déroulées en français, le président Kaboğlu a exprimé sa grande appréciation pour la solidarité et le soutien moral et concret manifestés par le Barreau de Bologne et les organisations internationales de droit international (OIAD, FBE et UIA) que je représente. Le thème principal des réunions a été la grave attaque dont ont été victimes le Barreau d'Istanbul et ma personne. Dans un communiqué publié le 21 décembre 2024, le Barreau d'Istanbul a dénoncé les mesures prises par les autorités judiciaires. À la suite de l'enquête ouverte par le parquet général, tous les membres du Barreau d'Istanbul et son président, M. Kaboğlu, ont été suspendus de leurs fonctions par décision du tribunal de première instance d'Istanbul du 21 mars 2025. Toutefois, cette décision n'est pas encore exécutoire, car le Barreau a l'intention de faire appel après avoir reçu les motifs du tribunal. Dans l'intervalle, le parquet de Bakırköy (district situé dans les limites de la municipalité métropolitaine d'Istanbul) a engagé des poursuites pénales contre les membres du conseil de l'ordre des avocats et son président pour propagande terroriste, apologie du terrorisme et diffusion de fausses informations. Le procès se tiendra les 28 et 29 mai 2025 devant la 26e cour d'assises d'Istanbul, au tribunal de Silivri. Entre-temps, l'avocat Fırat Epözdemir, membre du Barreau d'Istanbul, a été arrêté le 23 janvier 2025 à l'aéroport d'Istanbul alors qu'il revenait d'une réunion du Conseil de l'Europe à Strasbourg, sous l'accusation d'avoir participé à des activités terroristes et d'avoir fait de la propagande. Il est détenu à la prison de Silivri. L'avocat Epözdemir risque une peine d'emprisonnement de 7 ans et 6 mois à 15 ans. Le président Kaboğlu a souligné l'importance cruciale du soutien des avocats internationaux, exprimé avec force lors de l'assemblée générale extraordinaire du Barreau d'Istanbul le 23 février 2025. Il convient de s'attarder quelque peu sur ce point.

À la suite de la procédure judiciaire engagée pour la destitution du Conseil de l'Ordre des avocats d'Istanbul et des poursuites pénales engagées contre chacun des membres du Conseil, le président Kaboğlu a convoqué l'assemblée générale extraordinaire de l'Ordre. L'Assemblée générale, qui s'est tenue le 23 février 2025, a démontré avec force l'unité et la solidarité du Barreau d'Istanbul et de tous

les avocats de Turquie (avec la participation du président de l'Union nationale des barreaux et d'environ 60 présidents de 81 barreaux). Environ 7 000 avocats représentant plus de 67 000 membres du Barreau ont participé à l'Assemblée. La réunion a débuté par le discours efficace du président, un constitutionnaliste de renom. Le président a notamment abordé la tentative du gouvernement turc de renverser par des moyens judiciaires la volonté démocratiquement exprimée par l'Ordre et ses membres qui, le 20 octobre 2024, ont élu le nouveau COA. Par l'intermédiaire du parquet d'Istanbul, il a notamment fait référence à l'intention de renverser par des moyens judiciaires la volonté démocratiquement exprimée par les membres du Barreau qui, le 20 octobre 2024, ont élu le nouveau COA. Par la suite, le président national, les anciens présidents d'Istanbul, de nombreux présidents des COA turcs et de nombreux représentants d'associations et de syndicats juridiques sont montés sur scène pour manifester leur volonté de s'unir à l'unanimité pour protéger le COA, malgré leurs opinions politiques radicalement différentes. Par la suite, de nombreux représentants d'avocats internationaux venus de France, des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse, ainsi que de hauts représentants de l'UIA et de la FBE sont montés sur scène. Moi-même, seul avocat italien présent à la réunion, j'ai prononcé un bref discours en soutien à mes collègues de l'Ordre des avocats d'Istanbul. Tous les délégués internationaux, la présidence de l'Assemblée, le COA et de nombreux avocats ont été accueillis avec enthousiasme et remerciés.

Lors de ses entretiens avec moi et d'autres collègues européens, le président Kaboğlu a demandé avec une insistance courtoise que les ordres des avocats et les organisations internationales du barreau continuent d'être présents dans les procès en Turquie et devant les tribunaux internationaux. Dans ce contexte, le président Kaboğlu a fait référence à la Convention sur la protection de la profession d'avocat en Europe, récemment adoptée et qui entrera prochainement en vigueur. À cet égard, malgré les poursuites pénales engagées à son encontre, il participera, même à distance, à la table ronde consacrée à ce thème qui se tiendra le 30 mai 2025 à Berne, à l'occasion du congrès de la FBE. À ce propos, nous avons eu une conversation téléphonique avec le président de la FBE, Me Marc Labbé, pendant la réunion.

Visites à la prison de Silivri

Le 15, j'ai eu une série de rencontres et d'entretiens avec de nombreux détenus du bloc n° 9 de la prison de haute sécurité de Silivri, celui réservé aux personnes accusées et condamnées pour des crimes liés au terrorisme, à des crimes politiques et d'opinion. Les entretiens ont duré environ neuf heures au total.

Osman Kavala



Après plusieurs mois d'attente, j'ai enfin obtenu l'autorisation nécessaire pour m'entretenir avec Osman Kavala, une figure centrale de l'histoire récente de la Turquie contemporaine. Issu d'une importante famille d'entrepreneurs, philanthrope, militant depuis des décennies pour la défense des droits humains et la protection du patrimoine archéologique, artistique et culturel en Turquie, doté d'une solide formation universitaire en Turquie et en Angleterre, Osman Kavala a été au centre des manifestations et des mouvements antigouvernementaux de 2013 contre la démolition du parc Gezi et la restructuration urbaine de la place Taksim par le gouvernement turc. En raison du rôle qu'il a joué au cours de ces manifestations et de l'accusation d'avoir participé à la tentative de *coup d'État* de 2016, Osman Kavala a été condamné à la peine de prison à perpétuité en régime d'isolement total. Six autres personnes ont été condamnées à 18 ans de prison en isolement, dont l'avocat Can Atalay, autre personnalité essentielle pour comprendre le contexte politique et institutionnel de la Turquie actuelle. Au cours de la longue et cordiale conversation que le détenu a eue dans un anglais très élégant, Kavala a répondu à mes questions en décrivant son parcours personnel, tant entrepreneurial que, surtout, associatif, qui l'a vu jouer un rôle de premier plan dans la création de nombreuses fondations et associations actives dans les domaines artistique, archéologique, humanitaire et de la promotion sociale, en particulier la Open Society Foundation. À ma question sur ce que Gezi Park avait signifié pour lui et pour les nombreuses personnes qui s'étaient engagées avec lui pour s'opposer au projet de réurbanisation de ce quartier de Taksim, Osman m'a parlé de sa relation personnelle avec ce parc, à côté duquel il avait vécu et travaillé pendant de nombreuses années, et de l'objectif répressif que le gouvernement entendait poursuivre, en bouleversant l'aménagement d'un quartier qui, depuis plus d'un siècle, était un lieu de rencontre, de socialisation et d'activités communautaires essentiel pour toute la ville d'Istanbul. Osman nie avoir joué un rôle de premier plan dans le mouvement qui s'est opposé aux émeutes de 2013 et affirme s'être mis à disposition, avec de nombreuses autres personnes, pour lutter contre le projet du gouvernement. Arrêté le 1er novembre 2017, il rappelle que sa condamnation a été motivée non seulement par l'accusation d'avoir été l'âme des émeutes du parc Gezi, mais aussi d'avoir joué un rôle dans la tentative de coup d'État de juillet 2016 et d'avoir financé des « entités étrangères ennemies » par le biais de l'Open Society Foundation et de sa proximité personnelle avec George Soros. Condamné à la prison à perpétuité le 25 avril 2022, Kavala a formé un recours devant la Cour de cassation et la Cour constitutionnelle de Turquie. Déjà en 2019, la Cour européenne des droits de l'homme avait condamné la République de Turquie pour avoir illégalement arrêté et maintenu en détention Osman Kavala. Le 11 juillet 2022, à l'issue d'une procédure d'infraction rare, la Cour de Strasbourg a condamné la Turquie pour ne pas avoir donné suite à la demande de libération de M. Kavala. D'autres recours et requêtes sont en instance devant les instances internationales et d'innombrables demandes officielles de libération ont été formulées par de nombreux États et organisations internationales, toutes restées jusqu'à présent sans réponse de la part du gouvernement turc. Osman dit vivre sereinement sa condition de détenu en isolement total, avec la possibilité de recevoir la visite de ses avocats et de sa femme, et il est intimement convaincu que, malgré sa condamnation à la peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération anticipée, la situation politique en Turquie connaîtra des développements qui apporteront des changements radicaux dans un avenir pas trop lointain et il espère ainsi pouvoir un jour retrouver sa liberté. Osman a beaucoup remercié pour la visite et pour l'intérêt manifesté pour son cas personnel et pour les implications que cela a pour la situation interne et internationale de la Turquie.

Ekrem İmamoğlu



Immédiatement après le long entretien avec Osman Kavala, j'ai eu l'occasion rare et inattendue de rencontrer, même si ce n'était que pour quelques minutes, le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, arrêté le 19 mars 2025 pour corruption, extorsion, blanchiment d'argent, perturbation d'enchères et soutien aux activités terroristes du PKK (Parti Communiste Kurde) et pourtant désigné par le principal parti d'opposition (CHP) comme candidat à l'élection présidentielle prévue en 2028. Depuis son arrestation, des manifestations populaires rassemblant plusieurs centaines de milliers de personnes se déroulent à Istanbul et dans d'autres grandes villes de Turquie pour soutenir İmamoğlu, personnalité politique extrêmement populaire. À ce jour, aucune information n'a encore été communiquée sur le procès qui sera intenté contre lui. Le maire İmamoğlu, que j'ai trouvé en très bonne forme physique et psychologique, m'a remercié de l'intérêt que j'ai manifesté lors de ma visite et s'est volontiers déclaré disponible pour une future rencontre.



Auparavant, lors des formalités d'accès à la zone de détention n° 9, j'ai eu aussi l'occasion de m'entretenir brièvement avec son épouse, Dilek Kaya, et deux des trois enfants d'İmamoğlu, à qui j'ai fait part de l'attention et de l'intérêt avec lesquels les avocats italiens et internationaux suivent l'affaire de leur proche, et qui m'ont remercié vivement.

Oya Aslan, Barkın Timtik, Selğuk Kozağaçlı et Lerzan Caner

Comme à chaque visite à la prison de Silivri, j'ai rencontré mes collègues détenus pour purger leur peine à l'issue du procès contre les membres de l'association d'avocats progressistes ÇHD Oya Aslan, Barkın Timtik et Selğuk Kozağaçlı. Tous trois m'ont semblé en très bonne santé et de bonne humeur, exprimant avec le sourire et des mots de gratitude leur satisfaction d'avoir reçu ma visite.



Avec Barkın et Oya, la conversation a principalement porté sur la vie à l'extérieur de la prison, sur la situation politique actuelle en Turquie et sur les manifestations de masse qui ont suivi l'arrestation d'Ekrem İmamoğlu, ainsi que sur la situation politique internationale: l'isolement en prison et l'impossibilité d'accéder à des sources d'information indépendantes sont vécus par nos collègues détenues comme une forme de privation extrême et de grave restriction de leur volonté de résistance. Comme d'habitude, Barkın n'a pas perdu l'occasion pour me chanter l'une des chansons composées par elle-même, cette fois celle au titre « *L'amour, c'est quoi ?* »: la musique et la poésie sont des sources de grand consolation pour Barkın.



Avec Selçuk Kozağaçlı, nous avons abordé la question de sa demande de libération anticipée, puisqu'il a déjà purgé les trois quarts de sa peine (en prison depuis novembre 2017, après avoir déjà purgé une peine d'un an entre 2013 et 2014). L'autorité compétente pour accorder la libération conditionnelle anticipée lui avait refusé ce bénéfice en janvier 2025, pour des motifs vraiment absurdes et inconsistants. Cette décision avait ensuite été contestée par notre collègue, qui se préparait néanmoins à la prochaine évaluation, prévue pour début mai 2025. En outre, avec ses collègues Timtik et Aslam, notre collègue Kozağaçlı devra faire face à un nouveau procès les 28 et 29 mai 2025, pour des accusations de propagande en faveur d'activités terroristes: ce procès présente les caractéristiques du *bis in idem* par rapport à la condamnation déjà prononcée lors du procès précédent. Selçuk m'a également témoigné sa profonde gratitude pour ma visite, la dixième depuis novembre 2021.



J'ai enfin rencontré Lerzan Caner, qui n'est pas avocate mais l'interprète qui a assisté les observateurs internationaux en traduisant en italien et en français lors de nombreuses audiences contre des avocats, notamment dans le cadre du « procès ÇHD », mais pas seulement celui-ci. Début février 2025, Lerzan a été arrêtée à l'aube, lors d'une violente opération policière qui a fait irruption dans son appartement en enfonçant la porte d'entrée et en endommageant le mobilier et les biens domestiques. Elle est accusée de soutien et de financement d'organisations terroristes, pour le simple fait d'avoir organisé de petites collectes d'argent afin de permettre à certains détenus accusés de terrorisme d'acheter des denrées alimentaires et des produits de première nécessité à la cantine de la prison. Ce n'est pas la première arrestation de Lerzan, qui précédemment avait déjà été arrêtée et par la suite acquittée. Lerzan m'a également rapporté que son mari, le médecin Sekuba Conde, originaire de Guinée, a été arrêté et est en prison pour avoir aidé, en tant que médecin volontaire, des personnes impliquées dans des enquêtes et des procès liés à des mouvements terroristes. Lerzan, qui, contrairement aux avocats détenus, reçoit très peu de visites en prison, s'est montrée extrêmement heureuse et reconnaissante de ma visite et m'a dit qu'elle supportait patiemment sa détention, réconfortée par le fait de partager sa cellule avec Oya Aslan et une autre détenue qui est son amie. Après ma visite, j'ai heureusement appris que Lerzan avait été libérée le 24 avril 2025.

Audience dans le procès contre les avocats de l'association ÖHD

Le 17 avril 2025, devant la 14^e Cour d'assises d'Istanbul, j'ai assisté, avec d'autres observatrices internationales venues de France et des Pays-Bas, au procès, ouvert en 2016, contre de nombreux accusés soupçonnés d'appartenir à l'organisation terroriste PKK et de la soutenir. Parmi les accusés figurent également 12 avocats membres de l'Association des avocats libertaires (ÖHD), précédemment arrêtés puis libérés. Parmi ces collègues, en grande majorité d'origine kurde, figure également Me Ramazan Demir, qui a rendu visite au Barreau de Bologne le 5 février 2025, en compagnie de deux autres collègues turcs. Lors de l'audience, nous, observateurs internationaux, avons été assistés pour la traduction par Me Mahmod Erol, avocat en Turquie et en France. Aucun des accusés n'a comparu à l'audience. Le président a relevé l'absence de mandats valables pour de nombreux avocats et, après une discussion animée avec certains des nombreux avocats présents, a renvoyé l'audience aux deux audiences suivantes, les 14 et 16 mai 2025, en exigeant la régularisation rapide des mandats, sous peine de désigner des avocats commis d'office. Les avocats ont commenté favorablement l'issue de l'audience, les accusés ayant intérêt à ce que celle-ci soit reportée car, ces dernières semaines, des négociations sont en cours entre le gouvernement turc et le PKK, qui a déjà annoncé sa volonté de mettre fin à la lutte armée et de trouver un accord avec le gouvernement: les négociations en cours devraient raisonnablement conduire à une « normalisation » des relations entre les représentants politiques kurdes et le gouvernement turc, avec la libération du leader du PKK

Abdullah Öcalan, actuellement détenu en isolement total dans la prison insulaire d'Imralı et condamné à la prison à perpétuité.

À l'issue de l'audience, de nombreux avocats du barreau d'Istanbul et d'autres barreaux turcs se sont rassemblés à l'entrée du palais de justice pour manifester en faveur de leurs nombreux collègues emprisonnés, en particulier l'avocat Can Atalay (condamné à 18 ans de prison, alors que trois arrêts de la Cour constitutionnelle turque ont établi son droit à la libération en tant que député élu au Parlement en mai 2024) et de l'avocat Fırat Epözdemir, conseiller de l'Ordre des avocats d'Istanbul. Beaucoup de policiers armés et prêts à intervenir ont observé la manifestation à courte distance.



Audience dans le procès contre des étudiants universitaires arrêtés lors des manifestations contre l'arrestation d'Ekrem İmamoğlu

Le 18 avril 2025, à l'invitation de plusieurs conseillers de l'Ordre des avocats d'Istanbul, j'ai participé en tant qu'observateur à la très longue audience qui s'est tenue devant la 65^e chambre du tribunal d'Istanbul contre les nombreux étudiants arrêtés en mars 2025, lors des manifestations populaires qui ont eu lieu pour protester contre l'arrestation du maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu. En vue de ce procès, les mesures de sécurité déjà élevées mises en place par la police pour contrôler l'accès au palais de justice ont été considérablement renforcées, avec la fermeture totale par des barrières de la grande place devant le palais et la présence d'un nombre inhabituellement élevé de policiers, équipés de dispositifs anti-émeutes et de canons à eau montés sur des véhicules blindés. Dès le début de la matinée, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés devant le palais pour protester pacifiquement, mais dans un climat de tension qui s'est progressivement accru, jusqu'à ce que la police empêche quiconque d'accéder au palais, y compris les avocats et les journalistes.



Après une négociation patiente avec un officier de police et en faisant valoir ma qualité d'avocat étranger, j'ai réussi à entrer dans le palais et à rejoindre la salle d'audience, alors que l'audience venait

de commencer. La salle, assez grande, était bondée et la zone réservée aux avocats de la défense était remplie de dizaines et de dizaines d'avocats, parmi lesquels de nombreux conseillers du barreau d'Istanbul, dont le président Kaboğlu, qui était présent au début avant de retourner à son siège. Exceptionnellement, j'ai moi aussi été invité à prendre place parmi les avocats de la défense, alors que les observateurs internationaux sont généralement placés dans la zone réservée au public. L'audience, qui s'est déroulée devant un collège composé exclusivement de femmes juges, a consisté en l'audition, un par un, des différents accusés, étudiants de diverses universités d'Istanbul, qui avaient été placés en détention immédiate après leur arrestation, puis libérés après quelques jours de détention dans des casernes de police. Beaucoup d'étudiants ont déclaré qu'ils se considéraient innocents et qu'en participant aux manifestations, ils n'avaient fait qu'exercer leur droit d'exprimer leur opinion, condamnant comme autoritaire et illibéral un système politique qui empêche la liberté de manifestation et traduit en justice ceux qui protestent contre les actions d'un gouvernement qu'ils considèrent comme dictatorial. L'audition des différents accusés a duré plusieurs heures et, à l'issue de celle-ci, la Cour a renvoyé le procès à une série de dates ultérieures, fixées en fonction des dates de début de détention de chacun des accusés. Dans ce cas également, la présence d'un observateur international dans la salle d'audience a été saluée avec beaucoup de satisfaction par les accusés et leurs avocats, ainsi que par le public nombreux.

Visite au Consul d'Italie à Istanbul



Le 16 avril 2025, j'ai été reçu au Consulat général d'Italie à Istanbul par la Consule, Mme Irene Pastorino. La rencontre, qui s'est déroulée dans les magnifiques locaux du consulat (auxquels est rattachée l'école italienne qui va de l'école primaire au lycée) a été particulièrement cordiale. La Consule, qui est la référence constante pour nous, observateurs internationaux italiens en Turquie, s'est intéressée de manière informelle à notre activité d'observateurs et au phénomène des avocats menacés en Turquie et a demandé des détails et des précisions sur le déroulement des procès et la détention des avocats en Turquie. De son côté, le consul m'a donné des informations sur l'importante communauté italienne résidant de manière permanente à Istanbul (environ 4 000 personnes), principalement composée d'entrepreneurs et de leurs familles, étant donné que de nombreuses entreprises italiennes ayant des établissements sur place sont présentes sur le territoire relevant de la compétence du consulat général, actives dans de nombreux secteurs d'activité, principalement liés à l'industrie mécanique, à l'industrie alimentaire, aux biotechnologies et au secteur cosmétique. Elle m'a parlé de l'importance des échanges économiques entre l'Italie et la Turquie et du rôle central que

joue l'Italie dans les relations commerciales avec ce pays, juste après l'Allemagne. Elle m'a également présenté les nombreuses activités culturelles de l'Institut italien de culture dans la ville et les cours de langue et de culture italienne très fréquentés. Le consul Pastorino, qui arrive au terme de son mandat de quatre ans sur le Bosphore, m'a assuré de l'attention constante du consulat à notre égard, en tant qu'observateurs italiens, et m'a invité à renouveler ma visite au consulat lors de futures missions.

La libération et la nouvelle arrestation de l'avocat Selçuk Kozağaçlı

Le soir du 16 avril 2025, alors que je dînais avec des amis turcs dans un restaurant près de mon hôtel et que je regardais avec eux sur mon téléphone portable les images en direct d'une manifestation en soutien au maire İmamoğlu qui rassemblait environ 700 000 personnes, la nouvelle de la libération de l'avocat Selçuk Kozağaçlı est apparue à l'écran. Selçuk Kozağaçlı, que j'avais rendu visite la veille en prison, alors qu'il n'y avait aucun signe avant-coureur d'une possible libération. Immédiatement, de nombreuses notifications sont arrivées sur mon téléphone portable, diffusées par le tam-tam des associations d'avocats turques et internationales, annonçant la nouvelle de la libération et montrant les premières photos de notre collègue Selçuk accueilli par ses amis et sa famille à l'extérieur de la prison de Silivri. On a rapidement appris que le recours déposé par Selçuk contre la décision qui lui refusait la libération anticipée en janvier 2025 avait été accepté de manière inattendue.



Après les premiers moments de confusion, la nouvelle s'est répandue que Selçuk serait reçu au siège du Barreau d'Istanbul, dans l'İstiklal Caddesi, dans quelques instants. Après avoir quitté le dîner et pris congé de mes amis, je me suis immédiatement rendu au siège du Barreau, situé à quelques centaines de mètres, où des dizaines et des dizaines de collègues heureux et incrédules étaient en train d'arriver. Peu après, le Bâtonnier Kaboğlu est arrivé et, m'apercevant, m'a invité à le suivre à la présidence.

À l'arrivée de notre collègue Selçuk, la petite foule d'avocats rassemblée à l'entrée du bâtiment a éclaté en un tonnerre d'applaudissements. Une fois monté dans le bureau du président, Selçuk a été salué par l'ensemble du conseil de l'Ordre et par moi-même, avec incrédulité et grande satisfaction.



Après cette rencontre, nous nous sommes tous rendus sur la terrasse du dernier étage du siège du Barreau pour un toast de bienvenue et de retour à la liberté après novembre 2017, en présence de l'épouse de Selçuk, l'avocate Betül Vangölü (elle aussi condamnée lors du procès ÇHD, avec un jugement qui n'est pas encore définitif, et récemment remise en liberté après un an de détention préventive dans le cadre d'un autre procès) et en compagnie de tous les avocats inscrits et sympathisants des associations démocratiques et libertaires, dont beaucoup sont encore en procès et ont déjà été arrêtés et emprisonnés à plusieurs reprises. Ce fut un moment de grande joie et de partage dans une atmosphère de véritable « fraternité juridique », que j'ai vécu avec le sentiment privilégié de vivre un moment historique et une sensation vraiment unique, qui pour nous, avocats d'Europe occidentale, n'est même pas imaginable si ce n'est en étant présent et impliqué personnellement dans une spirale bouleversante d'événements qui touchent les sphères professionnelle, judiciaire, humaine et émotionnelle.

Après avoir pris congé de mes collègues en liesse après une heure du matin, j'ai appris avec incrédulité, le lendemain matin, que Selçuk avait été à nouveau arrêté et reconduit en prison à Silivri, après moins de vingt-quatre heures de liberté, en vertu d'une nouvelle mesure restrictive du parquet d'Istanbul qui avait fait appel de l'ordonnance de libération de notre collègue. L'absurdité irréaliste de la situation à laquelle notre collègue a été soumis par cette nouvelle mesure restrictive de liberté et la consternation dans laquelle a été plongée toute la profession d'avocat à Istanbul sont indescriptibles et créent une situation incompréhensible même pour ceux qui, comme moi, malheureusement habitués à assister à des violations flagrantes des droits les plus fondamentaux des avocats accusés et détenus en Turquie. La libération en grande pompe et la réarrestation immédiate de Selçuk Kozağaçlı ne peuvent s'expliquer que comme un acte cruel et cynique de torture psychologique à l'encontre d'un leader national de la avocat qui lutte depuis des décennies contre les violations des droits fondamentaux par le gouvernement, visant à briser la résistance et la résilience d'un homme et d'un avocat qui, au cours de longues années de détention très dure et de privations graves, a prouvé qu'il ne voulait pas céder à une volonté supérieure qui veut le voir succomber, professionnellement, politiquement et psychologiquement. Selçuk comparaitra à nouveau devant les juges à Silivri le 27 mai 2025, pour un nouveau procès, le énième, afin de se défendre contre les mêmes accusations pour lesquelles il est jugé sans interruption depuis 2013. Cette fois encore, des observateurs internationaux seront présents pour assister à ce procès et à cette nouvelle épreuve, judiciaire et humaine, à laquelle Selçuk et ses collègues seront soumis à nouveau.

Bologne, le 28 avril 2025

Antonio F. ...